

basée sur la charia islamique qui avantage les hommes dans tous les domaines ». Par exemple, « lors d'une lapidation, tandis que les hommes ne sont enterrés que jusqu'au bassin, les femmes sont enterrées jusqu'au cou avant qu'on leur lance cinquante pierres ce qui réduit drastiquement leurs chances de survie ».

**« Je me bats pour que cela n'arrive pas à d'autres familles, pour que l'Iran reconnaisse que la peine de mort est un acte violent contre l'humanité »**

Shole Pakravan

Après cette analyse, Shole Pakravan revient sur son parcours personnel tragique, qui l'a amenée à s'opposer au régime des ayatollahs. En effet, « en 2007, [s]a fille a été victime de viol et, se défendant à l'aide d'un couteau, a tué son agresseur ». Malheureusement, « on a découvert que l'homme en question était membre des Gardiens de la révolution », donc « le régime a soutenu sa famille et a demandé la qisas, soit des représailles en nature ». « Après sept ans de combat », continue-t-elle, « ma fille a été exécutée ». Après cela, « je ne voulais plus vivre » mais heureusement, « une femme qui avait perdu son fils est venue me voir et m'a aidée à me soigner ». « Grâce à elle, raconte la mère de Reyhaneh Jabbari, nous avons rencontré d'autres mères endeuillées et je me suis dit que ma fille n'aurait pas voulu que je sombre, donc



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

MODÉRATEUR :

**Nicolas Perron**, directeur des programmes Ensemble contre la Peine de Mort

INTERVENANTS :

**Taimoor Aliassi**, directeur exécutif et représentant auprès des Nations unies de l'association Kurdistan Human Rights Association-Geneva (KMMK-G)

**Shole Pakravan**, activiste iranienne, mère de Reyhaneh Jabbari, condamnée à mort et exécutée pour le meurtre de son violeur présumé

je me suis relevée et j' ai trouvé une raison de vivre ». Rejoignant la thématique de la discussion, elle déclare que « la peine de mort n'est pas un châtement normal car elle punit la famille du condamné pour toujours ». De plus, « avant d'être exécutés, les détenus sont en isolement, la famille est dans l'inconnu, personnellement je devenais paranoïaque, je voyais ma fille partout dans la rue ». Aujourd'hui, « je me bats pour que cela n'arrive pas à d'autres familles, pour que l'Iran reconnaisse que la peine de mort est un acte violent contre l'humanité ».

Soulignant le titre du documentaire - Sept Hivers à Téhéran (2023) - qui raconte le combat de Shole Pakravan pour la libération de sa fille, le modérateur invite l'Iranienne à décrire le fonctionnement de la qisas. En vigueur depuis l'arrivée des mollahs en 1991, cette loi donne le droit aux familles de « demander réparation par le sang, c'est-à-dire par la peine de mort ». « Il est parfois possible de faire un deal avec la famille en la payant », continue-t-elle, « mais dans mon cas, ils étaient riches et ont exigé cette vengeance ». Cette loi du talion « n'est qu'une loi de haine et de sang », assène Shole Pakravan. Elle insiste sur « l'utilisation de cet outil pour réprimer », ajoutant qu'elle « garde espoir dans la nouvelle génération qui se bat pour son abolition, qui se mobilise dans la rue et sur les réseaux sociaux ». Le militant iranien Taimoor Aliassi termine cette discussion en affirmant que « la situation se radicalise, le régime est déterminé à réprimer la jeunesse mais la jeunesse est déterminée à changer le régime ».

## AU CŒUR DU CONFLIT, CES ENGAGÉS POUR LA PAIX EN AFRIQUE

Le 29 septembre, de 10h30 à 12h, salle OR



Drissa Traoré, Binta Sidibe-Gascon, Ousmane Ndiaye, Niagalé Bagayoko et François Hericher

### S'engager pour les droits de l'Homme, sans distinction

« Comment percevez-vous le rôle des cliqués dans les conflits ? », interroge Ousmane Ndiaye afin de lancer les échanges. Niagalé Bagayoko remarque que la force du communautarisme est l'un des principaux leviers manipulés par les acteurs des conflits en Afrique. Elle cite en exemple le génocide rwandais, qui a fait près d'un million de morts en 1994. Un massacre notamment rendu possible à cause de la mobilisation, par la communauté hutue, d'instruments médiatiques tels que la Radio télévision libre des Mille Collines pour appeler aux meurtres des Tutsis.

Comment expliquer un tel drame ? « En Afrique, il existe des communautés très homogènes, ce qui s'explique par l'existence de dynamiques très cloisonnées qui relèvent d'une logique de castes. Des modes de vie et des métiers, tels qu'agriculteurs ou éleveurs, se sont ainsi perpétués

à travers les siècles, entraînant nombre de confrontations douloureuses », explique Binta Sidibe-Gascon. Ces dynamiques sont aujourd'hui réactivées. Les Peuls, majoritairement éleveurs, sont désormais ciblés sur la base de la couleur bleue de leurs vêtements, de leurs traits physiques ou de leurs comportements. « Dans une région sahélienne en proie aux groupes armés et aux organisations terroristes, il existe un délit de faciès qui identifie les Peuls à des terroristes, appelant par là-même à s'en débarrasser. Les civils de la communauté, ciblés par les différents groupes armés comme par les armées des pays sahéliens, paient donc un lourd tribut », alerte la vice-présidente de l'Observatoire Kisaal (« protection » en peul). L'organisation œuvre à protéger les civils subissant ce type de discriminations au Sahel, quelle que soit leur communauté.

MODÉRATEUR :

**Ousmane Ndiaye**, Rédacteur en chef Afrique et ancien correspondant Sahel à TV5 Monde

INTERVENANTS :

**Binta Sidibe-Gascon**, Vice-présidente de l'Observatoire Kisal

**Niagalé Bagayoko**, Présidente de l'African Security Sector Network

**Drissa Traoré**, Responsable de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) au Sahel

**François Hericher**, Directeur sécurité et sûreté de l'ONG Acted

Dans ces conflits, le rôle des ONG défendant les droits de l'Homme s'avère primordial, car elles se substituent à des États affaiblis, en apportant de l'assistance aux populations. « *Nous intervenons dans des zones parfois difficiles d'accès, en apportant des réponses d'urgence : nous distribuons de l'aide alimentaire et des couvertures, et nous construisons des puits. Nous fournissons également des services de base concernant l'éducation et la formation professionnelle. Nous travaillons également sur la médiation et la conciliation, pour réduire les tensions entre les communautés* », énumère François Hericher.

Une fois le contexte précisé, Ousmane Ndiaye demande aux intervenants d'expliquer les raisons de leur engagement humanitaire. Binta Sidibe-Gascon, née dans un village sahélien du Burkina Faso et vivant en France, souhaite porter la voix des personnes actives sur le terrain. Drissa Traoré considère quant à lui qu'un défenseur des droits humains s'engage à aider l'autre à tout prix, sans compter son temps de travail et, parfois, au péril de sa vie, car le risque d'être incarcéré, pris en otage ou même tué est bien réel.



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

De son côté, Niagalé Bagayoko, en tant qu'universitaire, a abordé ces conflits par une approche théorique, en s'intéressant aux « *peace studies*\* ». Celles-ci envisagent la sécurité humaine d'une autre manière qu'au sens

traditionnel du terme, où la sécurité rime souvent avec le recours à l'instrument militaire. Mais cette dernière vision ne permet de trouver que des solutions partielles aux conflits. « *Il faut une approche beaucoup plus large, qui place la personne humaine et pas les seuls États au cœur de la réflexion. C'est en menant cette réflexion que j'ai rencontré des militants pour la paix. Je me suis alors rendu compte que je pouvais contribuer à faire progresser ces causes à travers la restitution de connaissance et la diffusion d'un savoir rigoureux* », témoigne la chercheuse.

### « Mon engagement est ainsi lié à un refus de rester les bras croisés »

François Hericher

De son côté, François Hericher a découvert le monde de l'humanitaire alors qu'il était ingénieur en génie civil au Tchad, avant de rejoindre Acted pour reconstruire des maisons rasées en Centrafrique, suite au conflit qui a éclaté entre Selekas et anti-Balakas en 2013. Une mission qui l'a finalement amené à faire de la médiation pour permettre aux différentes communautés de coexister à nouveau. « *Mon engagement est ainsi lié à un refus de rester les bras croisés* », confie-t-il.

L'action des humanitaires s'avère très complexe car elle doit prendre en compte les nombreux acteurs sur le terrain. « Nous ne pouvons pas faire notre travail sans l'accord des gouvernements, prévient Drissa Traoré. C'est pourquoi nous plai-

peace studies\* = Les peace studies sont une discipline sociologique qui vise à fournir une structure intellectuelle pour trouver des solutions non-violentes à des conflits nationaux ou mondiaux.

doys auprès des décideurs nationaux et internationaux, tels que l'Union Africaine, pour tenter d'influencer des pratiques. Mais notre action suscite parfois des incompréhensions voire des tensions, car les gouvernements peuvent choisir de se défendre quand nous dénonçons des exactions commises par les forces de défense et de sécurité ».

### « Les travailleurs humanitaires sont parfois pris à partie quand nous tentons de négocier l'accès à certains terrains »

François Hericher

Binta Sidibe-Gascon remarque que les récents coups d'État au Burkina Faso, au Mali et au Niger ont entraîné un rétrécissement de l'espace civique. « *Des pressions et intimidations sont exercées sur nos collègues pour les inciter à s'autocensurer, parfois jusqu'à l'enlèvement* », alerte-t-elle. « *Les travailleurs humanitaires sont parfois pris à partie quand nous tentons de négocier l'accès à certains terrains. D'autant plus que, ces dernières années, nous tâchons de nous rapprocher le plus possible des zones de conflit* », ajoute François Hericher. Cela peut dégénérer en arrestations voire en détentions alors qu'en théorie, des principes internationaux tels que la Convention de Genève protègent les acteurs humanitaires.

« *Les principes de droit international humanitaire doivent être enseignés à tous les militaires pour épargner les civils et les*



Drissa Traoré

© Eric Biernacki - Région Normandie

non-combattants, qu'il s'agisse des prisonniers de guerre, des médecins ou des humanitaires », insiste Drissa Traoré. Néanmoins, au Sahel, les conflits impliquent non seulement les armées régulières mais aussi d'autres groupes armés. Les ONG sont donc contraintes de coopérer avec les différentes factions, ce qui rend leur tâche d'autant plus compliquée.

Pour Binta Sidibe-Gascon, il faut arrêter de vouloir à tout prix régler les conflits par le « *tout militaire* », que ce soit par l'intervention d'armées étrangères, de groupes de mercenaires ou la distribution d'armes à des civils, qui ne font que mettre le feu aux poudres. C'est pourquoi la Coalition citoyenne pour le Sahel, qui regroupe différentes organisations de la société civile dans la région, tâche de développer une stratégie reposant sur quatre piliers : protéger les civils, s'attaquer aux causes profondes des conflits, permettre aux humanitaires d'accéder aux différents terrains d'opérations et lutter contre l'impunité des exactions commises, qui ne font que pousser plus de civils dans les bras des groupes armés. « *Il est vraiment temps d'entendre la détresse de ces différents peuples et de passer à l'action* », conclut Binta Sidibe-Gascon.